

ASSEMBLEE GENERALE DU CSMF
Exercice du 1^{er} septembre 2022 au 31 août 2023

Rapport moral

Mesdames, Messieurs, chères adhérentes, chers adhérents,

Je vous souhaite la bienvenue à l'assemblée générale du Club Sportif du Ministère des Finances, moment privilégié de la vie de notre association.

En tout premier lieu, je tiens à remercier tous ceux qui ont activement œuvré pour faire vivre notre association et lui permettre de progresser. Un grand merci à vous tous adhérents, permanents du secrétariat, entraîneurs, responsables de section, membres du comité directeur et à l'ensemble des bénévoles.

Un grand merci également au Secrétariat général, au service des ressources humaines, au bureau SRH 3 et à toute l'équipe du CASC plus particulièrement Marc Tamisier et Vincent Rossignol qui nous ont donné les moyens de développer notre action et soutenu nos efforts pour remplir nos objectifs : améliorer le bien être au travail et renforcer la solidarité et les liens sociaux entre les équipes.

Les relations entre le Secrétariat Général des Ministères financiers et le CSMF sont fixées par une convention d'objectifs et de moyens qui marque l'accord du ministère sur les objectifs que le CSMF fixe à son action et qui décrit les moyens humains, financiers et matériels alloués pour les réaliser. La dernière convention, conclue en 2017 vient d'être reconduite pour une année par le Ministère.

Dans ce cadre je tiens à souligner que dans un contexte budgétaire de plus en plus tendu, le Secrétariat Général a toujours préservé voire consolidé les moyens mis à notre disposition pour conduire nos actions ce qui nous permet de vous présenter aujourd'hui un excellent bilan d'activités.

La saison qui vient de s'écouler a vu les sections compétitions retrouver leur activité normale. Les sections athlétisme, basket, handball, ski, tennis et tennis de table ont pu ainsi participer aux différents championnats et compétitions organisés tant au niveau régional que national.

Seule exception notable, la section rugby dont la reprise a été compromise en début de saison par la décision de la Mairie de Paris de lui retirer la concession du terrain du stade Carpentier entraînant une perte importante d'effectifs. Mais en concluant un partenariat avec un club du 19^{ème} arrondissement elle a retrouvé un terrain, relancé ses activités et obtenu de beaux résultats en fin de saison.

La multi-activités a retrouvé son niveau d'avant la crise sanitaire grâce notamment à une offre renouvelée et augmentée. A cet égard, le Club s'est fortement investi dans le projet de création d'une salle de sports dans le bâtiment Sieyès inaugurée en mai 2023 et dont il assure désormais l'animation. Cet équipement pérennise ainsi l'activité du Club Sportif au sein d'un site qui regroupe près de 600 agents.

Autre motif de satisfaction, l'engouement pour la section escalade qui a vu ses effectifs bondir de 67 à 102 adhérents au cours de la saison. Organisation de séances « découverte », formation des pratiquants leur permettant de devenir autonome sur le mur d'escalade, sorties sur le terrain :

toutes ces actions ont permis le succès de cette jeune section. Un grand bravo à ses dirigeants et à ses moniteurs.

L'ensemble de ces actions ont ainsi permis au CSMF d'approfondir son engagement en faveur du sport santé et du bien-être au travail.

La saison 2022/2023 a été également marquée par le succès du Cross de Bercy. Plus de 1 800 coureurs ont pris part à la 60^{ème} édition de l'épreuve qui s'est tenue le 15 juin dans d'excellentes conditions et avec la présence du Ministre des Comptes publics qui a participé à la course.

Cet évènement majeur dans la vie du CSMF n'aurait pas pu se tenir sans l'implication des bénévoles, l'appui des équipes du Secrétariat général et la fidélité de nos partenaires, la BFM, la MGEFI, l'EPAF, l'ATSCAF, l'AGRAF, le label diversité, l'APAHF et la Délégation départementale de Paris à l'action sociale.

Sur le plan de son fonctionnement interne le Bureau et le Comité Directeur se sont fortement mobilisés pour renforcer le secrétariat avec l'arrivée d'un agent détaché supplémentaire et lui permettre d'être plus présent auprès des sections pour les aider dans leurs travaux de gestion et comptables.

De même pour accompagner le recours croissant à des salariés de droit privé une large action a été engagée pour assurer le respect de la réglementation sociale.

Autre fait marquant, le comité directeur a confié à un groupe de travail constitué en son sein la conduite d'une réflexion sur la rénovation des statuts et du règlement intérieur du CSMF avec pour objectifs de mieux associer les adhérents à la vie du Club, de dynamiser son pilotage et plus généralement de les adapter à notre environnement social actuel.

Enfin, je tiens à conclure par un hommage tout particulier aux bénévoles qui prennent sur leur temps souvent au détriment de leur vie familiale pour animer, gérer et développer des activités au sein du Club Sportif. Nous le savons bien ; c'est eux qui créent ce lien social indispensable à l'existence même de l'association et sans leur action de nombreuses sections disparaîtraient.

Sachons dès lors leur apporter tout le soutien nécessaire afin de ne pas gaspiller cette ressource si précieuse.

Merci pour votre engagement et votre attachement au CSMF.